



Les AESH veulent une vraie reconnaissance de leur métier. / DDM - THIERRY JOUVE

Pas satisfaits des nouvelles mesures salariales qui les maintient dans la précarité, les accompagnants d'élèves en situation de handicap étaient en grève, hier, à l'échelon national.

« Les nouvelles mesures salariales ne nous conviennent pas » résume Sylvie Serrano, AESH et adhérente à la FSU. S'agissant de la rémunération, « le pied de la grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète... L'indemnité de fonctionnement – 62 € par mois – ne comptera pas pour la retraite. Quant à la prime pouvoir d'achat, on ne l'a pas eu en septembre, peut-être en octobre. L'obtention d'un CDI en 3 ans au lieu de 6, quel intérêt si le salaire ne bouge pas. Ensuite, les temps incomplets imposés et l'existence de contrat de travail de moins de 24 heures hebdomadaires nous maintiennent dans des conditions de vies indignes » dénonce Sylvie Serrano.

Lucie Castellani, de la FSU, pointe, elle, les Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL). « En raison d'emploi du temps éclaté, on passe notre temps à circuler ». Elle souligne la difficulté du métier, en lien avec « la complexité des situations de handicap variées et complexes des enfants que l'on a à accompagner et dont le nombre a augmenté ».

Démissions en série

Lucie Castellani souligne ensuite que le courrier du ministre Attal à leur sujet « a été très mal reçu par les collègues. Les conditions de travail et d'accueil des élèves se dégradent. De nombreuses collègues démissionnent. Le vivier des AES, à l'inspection académique, est vide. Des élèves qui ont des notifications de la MDPH ne sont pas accompagnés ». Lucie Castellani dénonce ensuite la volonté du ministère de fusionner le métier des AESH avec celui des Assistants d'éducation (AED) afin de créer un nouveau métier, celui d'accompagnant à la réussite scolaire (ARE). « Ce sont deux métiers différents. Le ministère justifie cette fusion pour offrir un temps plein aux AESH, or, c'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents plus polyvalentes et multitâches », critique la syndicaliste.

« C'est la destruction de nos métiers » abonde Hélène Nogués, de la CGT éduc'Actions. Fred Marfaing, également de la CGT éduc'Actions, estime qu'en matière d'accompagnement des enfants de situation de handicap, « on n'est pas sûr de la qualité, on est sûr du nombre ».

David Castebrunet, secrétaire départemental FSU-SNUipp 65, évoque pour sa part l'inclusion « d'élèves à comportement hautement perturbateur » dans les établissements scolaires, faute de places dans des structures spécialisées. « Cela engendre des élèves en souffrance et un impact important sur les conditions de travail des AESH, des enseignants ».

Des AESH des lycées agricoles Jean-Monnet, de Vic, et Adriana, de Tarbes, lesquelles dépendent du ministère de l'Agriculture, sont venues dire qu'elles partagent les mêmes difficultés. À Adriana, elles ont souligné que, depuis le début de l'année, on leur avait imposé une baisse de contrat, à 77 % de leur quotité horaire qui était de 39 heures.

Du côté des AESH de l'éducation nationale, on revendique un statut de la fonction publique de catégorie B, une hausse des rémunérations sur toute la carrière, la garantie d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures, l'abandon des PIAL et du projet de fusion AESH et AED.

"On avait cinq enfants non accompagnés, mais on a recruté"

Anne Miquel-Val, inspectrice d'académie des Hautes-Pyrénées, indique, en substance, qu'il y a, parmi les AESH "des mécontentements, y compris sur des questions de travail, des conditions salariales, sur des organisations de PIAL, dans le département, mais, sur les élèves en situation de handicap, on est plutôt sur de bonnes proportions d'accompagnement. Nous avons 872 enfants avec notification, individuelles ou mutualisées dans le département. Cinq n'étaient pas encore accompagnés la semaine dernière. Nous avons depuis recruté. L'organisation est en cours. Les notifications tombent au fil de l'eau". Anne Miquel-Val en veut pour preuve qu'elle n'a eu "aucune sollicitation de parents en matière d'accompagnement des élèves alors que j'ai eu des familles qui ont signalé des formes de harcèlement... Maintenant, que les AESH soient un public qui mérite beaucoup de reconnaissance et qui considère que ce n'est pas encore le cas, effectivement, on a encore du chemin à faire. Le ministre leur a écrit cette semaine et leur a octroyé une prime, mais cela ne suffit pas à les satisfaire".